

Rapport du Conseil d'Administration

CHERS CAMARADES,

Vous trouverez ci-après le rapport de votre Conseil d'administration. Depuis novembre dernier, nous avons enregistré le décès des camarades PATEY Maurice, sociétaire en activité, PALLIX René, HUGELÉ Gabriel, sociétaires retraités, de M^{mes} CHARVOT Alexandrine, RIGONDE Léonie, MASSON Louise, veuves de sociétaires. Nous adressons à leurs familles, en même temps que notre sympathie, l'expression de nos sincères condoléances.

Nous avons eu le plaisir de voir revenir parmi nous un camarade prisonnier, VIGNAUD Charles; de plus, les camarades HERVÉ Louis et MANGIN ont été transformés en travailleurs libres; le nombre de ceux-ci se trouve maintenant de 14, ce qui ramène à 32 le nombre de nos prisonniers.

L'espoir que nous avons de voir revenir à la fin de leur contrat nos camarades partis en Allemagne au titre de la relève ne s'est pas réalisé. Nous nous efforçons de nous tenir en liaison avec eux et nos vœux les accompagnent dans la période tragique qu'ils traversent actuellement.

Les camarades BOUDRY Marceau, LAMBERT Edmond, MOINARD André, sociétaires; ORLÉANGE Alexandre, ancien auxiliaire, ont fait valoir leurs droits à la retraite; M^{mes} LABBÉ, GUILLOUET, PALLIX et HUGELÉ, veuves d'associés, ont demandé le bénéfice de la réversibilité. Au 15 avril 1944, le nombre des retraités est de 159, comprenant : 87 sociétaires, 28 non-sociétaires, 44 veuves.

Nous vous demandons de ratifier les démissions de deux camarades associés : SIRVEN Louis et BERNARD Ferdinand.

Au 15 avril, le nombre de sociétaires est de 373, dont 29 en vertu de l'alinéa C de l'article 9 des statuts. Le personnel occupé au 15 avril 1944 dans la coopérative, y compris les chantiers de province et les annexes, est de 772 personnes, auquel il faut ajouter 10 grands malades et 31 élèves de notre Ecole professionnelle. Le personnel travaillant à domicile s'élève à 280. Bien qu'en augmentation, le nombre des travailleurs en activité est loin d'être aussi important qu'avant la relève.

Depuis la dernière Assemblée générale, le Conseil et la Direction ont réglé au mieux des intérêts de l'A.O.I.P. les différents problèmes qui se sont présentés.

Le Conseil n'étant pas parvenu à trouver une solution vraiment satisfaisante pour l'application de l'alinéa C de l'article 9, vous propose qu'une Commission étudie cette question délicate.

Nous avons désigné le camarade WEISSEBACH pour occuper le poste d'adjoint au chef du service des achats, en remplacement du camarade ANTOINE qui avait demandé à être relevé de cette fonction.

En accord avec le chef de fabrication, notre camarade HUBERT a été désigné au poste de chef d'atelier des appareils de mesures. Cette fonction absorbant la totalité de son activité, il nous a remis sa démission d'administrateur.

La nécessité s'étant fait sentir de créer une section de calibres et montages à l'outillage, celle-ci a été confiée à notre camarade GADECEAU.

La place devenue vacante à la section des méthodes du B.P.T. a été confiée à notre camarade GARNICHEY.

Nous vous demandons d'accorder la prime vestimentaire à deux camarades ayant à se déplacer auprès de la clientèle : DINE, chef du service commercial Mesures, et PAGET, du service technique privé.

Nous nous sommes penchés, comme vous le désiriez, sur la question de la paye et nous pensons être arrivés à une solution qui satisfera tout le monde. Cette nouvelle méthode entrera en application pour la paye de juin. Le service Main-d'œuvre a toujours un gros travail à accomplir, les formalités d'embauche et de débauche étant de plus en plus compliquées.

Depuis la nouvelle loi sur le travail obligatoire, nous avons admis que les camarades retraités n'ayant pas 60 ans pourraient, sur leur demande et sous certaines conditions, reprendre leur place à l'A.O.I.P.

Nous avons pensé que nos camarades associés prisonniers ou partis au titre de la relève devaient bénéficier en partie de la prime de responsabilité pendant le temps de leur séjour en Allemagne. En conséquence, nous avons décidé de porter à leur compte parts d'intérêts, 50 % de la prime donnée à l'atelier social, avec un maximum calculé sur la base de 40 heures de travail par semaine.

Les questions sociales font toujours l'objet de toute notre attention. L'infirmerie est déplacée et agrandie, le service médical, composé d'un docteur et d'une infirmière, ne tardera pas à fonctionner sur de nouvelles bases. Les camarades qui prennent leur repas à la cantine ont pu constater une amélioration sensible dans la qualité des menus.

Plusieurs camarades de l'A.O.I.P. ayant été sinistrés lors des derniers bombardements sur la région parisienne, et craignant qu'il y en ait d'autres, nous avons, d'accord avec tout le personnel, créé un Comité qui a à sa disposition un fonds alimenté par une cotisation individuelle auquel participe également l'A.O.I.P.

La proposition RAYNAUD, qui avait été renvoyée pour complément d'information au Conseil, a fait l'objet de plusieurs démarches dont nous vous entretiendrons.

La Direction, selon les mandats qui lui ont été confiés, a représenté l'Association dans les différents organismes de la profession et de la Coopération.

C'est avec satisfaction que nous avons vu aboutir favorablement les conversations qui étaient en cours avec le Crédit Coopératif pour la transformation de nos emprunts à court terme en un seul à long terme. Cette décision prouve la confiance que le Crédit Coopératif porte à l'A.O.I.P.

Le camion de deux tonnes qui avait été réquisitionné nous a été rendu, sa remise en état permettra plus de souplesse au service du roulage qui se trouve surchargé.

Nous suivons de très près les travaux du B.P.T., toutes les questions touchant la réorganisation ont fait l'objet de notre attention et nous commençons d'entrer dans le stade des réalisations; c'est ainsi que la séparation du magasin Produits finis et du service des expéditions est devenue effective, ceci a permis de reviser avec précision le stock des organes en magasin; le magasin des Produits ouvrés est en voie d'aménagement, ainsi que le nouvel emplacement du service d'achats.

Etant donné les difficultés de l'heure présente, après un premier essai de lancement d'une commande d'organes terminés, il est apparu préférable de mettre en route le nouveau système de lancement des commandes en débutant par la pièce détachée.

Parallèlement, les pièces ainsi lancées seront référencées suivant la nouvelle codification dont le principe est maintenant au point, et une nouvelle fiche de tenue des stocks sera ouverte, qui permettra d'avoir un inventaire permanent en quantités et en valeur.

La section *Comptabilité industrielle* est actuellement l'objet d'une étude entreprise sur la base de la division de l'usine en sections homogènes, qui permettra une répartition plus exacte des frais généraux.

La période troublée que nous traversons provoque de graves difficultés dont souffrent plus ou moins tous les services. Malgré cela, ils se sont efforcés de répondre dans le minimum de temps aux exigences du travail. Quelques retards sont à enregistrer, particulièrement à la comptabilité générale qui s'est trouvée privée pendant plusieurs mois de deux de ses collaborateurs. La pénurie actuelle de personnel qualifié ne nous a pas permis d'y apporter remède aussi rapidement que nous aurions voulu.

Téléphonie.

La maladie de notre ingénieur en chef de la téléphonie nous a privés de sa collaboration depuis quelque temps. Son état de santé allant en s'améliorant, nous pouvons espérer qu'il lui sera possible de revenir bientôt parmi nous. En attendant, nous lui adressons des vœux pour son prompt rétablissement.

Nous avons dû faire appel à l'ingénieur chef des transmissions pour assurer l'intérim en son absence.

Il est procédé à différentes études pour l'Administration des P.T.T. : dispositifs de recherches des cadrans pour circuits alternatifs, prototype de générateur à 600 périodes destiné à remplacer le vibreur rural, la réalisation d'un nouveau type d'appareil à courant porteur et l'unification des deux types utilisés.

Parallèlement, des travaux sont en cours à Grenoble, Charleville, etc. L'extension de 1.000 lignes de Limoges est terminée, ainsi que l'extension de Paris-République. D'autre part, nous commençons à livrer le matériel de multiples extensibles nouveau modèle.

Nous avons enregistré des commandes assez importantes et avons transmis un nombre élevé de devis et propositions. Dans ce domaine, comme dans les autres, nous subissons tous les inconvénients dus à la période actuelle.

Pour le privé et les administrations publiques, nous avons terminé la mise au point du courant porteur à grande distance, qui a donné toute satisfaction aux essais effectués en laboratoire. Le prototype de bornes et la maquette du réseau d'alarme pour les pompiers de Paris ont donné toute satisfaction; la fabrication pourra être entreprise après la réponse définitive du client. Les modifications apportées aux autocommutateurs H.F. pour les rendre aptes à fonctionner avec les installations futures prévues par le Comité d'Organisation de l'Energie Electrique ont été effectuées.

L'activité des services commerciaux et techniques a été en grande partie absorbée par plusieurs affaires importantes et urgentes pour les autorités occupantes. L'utilisation des produits de remplacement pose toujours des problèmes nouveaux difficiles à résoudre. Nous cherchons toujours à simplifier et à normaliser nos fabrications dans la mesure du possible.

Appareils de mesures.

Le service technique a toujours un travail important. Ses études ont porté, depuis novembre dernier, sur des appareils de mesures radioélectriques : galvanomètres à très grande sensibilité, galvanomètres à résonance, ronfleur modèle réduit à grande puissance. Le manque de certaines matières premières oblige à étudier l'adaptation des produits de remplacement dans nos différents modèles.

L'extension que prend ce service grâce à la qualité de nos appareils pose d'importants problèmes de place et aussi de main-d'œuvre, qui seront à résoudre dans un avenir prochain, dans le cadre de l'organisation générale en cours. Le chiffre d'affaires de ce département est en progression constante.

Bien que notre matériel connaisse une grande faveur, nous devons conserver le contact avec nos anciens clients que les événements actuels ne nous permettent pas de satisfaire.

Gyro-compas.

Du fait des événements, nous procédons surtout à des mises au point et à des études complémentaires devant permettre la liaison de notre compas au répéteur Siemens, en vue de son adaptation sur une catégorie de bâtiments de la marine nationale.

La fabrication des appareils pour la marine marchande est à peu près terminée. Là aussi, l'avenir est plein de promesses et nous espérons que les efforts que nous avons faits trouveront enfin leur récompense.

Poudre de fer.

Nous poursuivons l'amélioration de la qualité de la poudre de fer; de nouveaux brevets ont été pris. Les études en cours permettent d'envisager l'utilisation de ce produit à des applications nouvelles qui nous laissent entrevoir de nouveaux débouchés.

Le montage du nouveau four de réduction est terminé, les essais commenceront dès que possible.

Une grande amélioration a été apportée dans le moulage des pots, qui s'exécute maintenant dans de bonnes conditions à l'usine de Viry.

Le chef de fabrication et les membres de la C.O.T. sont restés en contact étroit avec la Direction et les différents services. Ils se sont efforcés de répondre aux demandes du service technique et ont satisfait au mieux, malgré les importantes commandes urgentes, les programmes établis par les services commerciaux. Des instructions leur ont été données pour qu'ils développent de plus en plus les moyens techniques et pratiques de fabrication et qu'ils s'appliquent à faire respecter à l'ensemble du personnel la discipline indispensable, afin de continuer d'améliorer la situation matérielle des camarades.

Le bilan détaillé que nous vous présentons fait apparaître un chiffre d'affaires de 49 millions 889.920 fr. 33 et un bénéfice net de 2.731.114 fr. 35, dont la répartition sera effectuée conformément à l'article 32 des statuts.

Nos camarades PUYBONNIEUX et LEVENES étant arrivés à fin de mandat et HUBERT ayant démissionné pour les raisons indiquées au début de ce rapport, cette Assemblée aura à nommer trois administrateurs, dont un pour une année.

A la suite de cet exposé, vous aurez également à vous prononcer sur les rapports de la Commission de surveillance, du Commissaire aux comptes, ainsi que sur celui de l'Ecole d'Apprentissage.

Le mandat de notre commissaire aux comptes, M. MAIGRET, étant arrivé à expiration, vous aurez à nommer un commissaire aux comptes pour trois ans.

Il en est de même pour M^{me} MAIGRET, commissaire suppléant en cas d'absence de M. MAIGRET.

Voici brièvement exposée la marche de notre Association. Celle-ci a jusqu'à présent surmonté la situation difficile de ces dernières années, nous aurons demain à subir d'autres épreuves plus dures encore peut-être, nous ne pourrons les vaincre qu'avec la collaboration effective de tous dans tous les domaines. D'autre part, il convient que nous nous préparions à répondre aux besoins de l'après-guerre; nous comptons que notre nouvelle organisation en cours nous permettra de maintenir la place que nous avons acquise. C'est avec la bonne volonté de tous et la foi dans l'avenir de l'A.O.I.P. que nous pourrons surmonter tous les obstacles.

LE CONSEIL.

Nous vous informons qu'un repas sera servi dans notre réfectoire aux prix de 30 francs à ceux qui se feront inscrire avant le 16 mai 1944.

Les camarades travaillant à l'atelier donneront leur inscription à leur chef d'équipe. Chacun devra apporter son pain.

P.-S. — Les camarades inscrits devront retirer leur ticket d'accès au réfectoire en émarquant sur les feuilles de contrôle.
